

Ensemble de bureaux [BUREAUX]

N° Lot	Désignation	Quantité
bureaux Hyon	Mobilier bureau Ensemble du mobilier et matériel de bureau Le démontage et l'enlèvement sont à charge de l'acquéreur Lors de l'enlèvement l'acheteur doit prévoir absolument le matériel et le personnel pour le démontage et l'enlèvement des lots acquis	1

Conditions vente

Les lots se vendent dans l'état où ils se trouvent au moment de l'exposition, sans aucune espèce de garantie de la part de qui que ce soit. Ils sont aux risques et périls des acquéreurs qui ne pourront formuler aucune réclamation pour quelque cause que se soit.

L'enlèvement du matériel est aux frais de l'acquéreur et il doit impérativement enlever l'ensemble du ou des lots ou. En aucun cas le vendeur n'effectuera des livraisons.

« Réserve de Propriété : Le matériel faisant objet de la vente précitée restera notre propriété jusqu'au paiement intégral de la facture.